



**MINISTRE DU COMMERCE
ET DE LA CONSOMMATION**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE
DU COMMERCE EXTERIEUR**

Filières	Résolutions et actions à entreprendre	Entités concernées
- Litchi -		
	<p><u>ENGAGEMENTS DU Groupement des Exportateurs de Litchis (GEL)</u></p> <p>1. Développement et diversification des marchés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le Groupement des Exportateurs de Litchis a confirmé ses engagements à développer et diversifier le marché en priorisant les régions sud et Sud Est. ➤ Le GEL s'engage également à mettre en place une unité de transformation opérationnelle en 2017 dans les régions VatovavyFitovinany, AtsimoAtsinanana et Analanjirifo. <p>2. En matière d'exportation, garder les acquis pour la région Atsinanana et Analanjirifo</p> <p><u>ENGAGEMENTS DES ENTITES PUBLIQUES</u></p>	<p>GRUPEMENT DES EXPORTATEUR DE LITCHIS</p>

Girofle

Girofle

- grille de contrôle
- Demande d'agrément à déposer auprès de la DRCC avant le 30/08/2016 en vue de la préparation des missions de contrôle (Note officielle à faire circuler)
 - Coordination des descentes avec les agents du MPAE (pour l'agrément sanitaire et phytosanitaire)
 - Pas de reconduction tacite, renouvellement annuel
 - Application stricte de la loi pour protéger la filière et pour lutter contre le secteur Informel
- 2. Agrément de l'exportateur :**
- Etude en cours pour la suppression de la CIPENS dans les dossiers exigibles pour l'agrément
 - Etablissement de la liste des exportateurs agréés avant le 31 OCTOBRE 2016
 - Pas de reconduction tacite, renouvellement annuel
- 3. Huiles essentielles :**
- Détermination des opérateurs (huiles essentielles)
 - Formation des producteurs d'essence de girofle et des exploitants sur les normes d'exploitation
 - Priorité pour les exploitants déjà en exercice
 - Formation des nouveaux exploitants si agents en nombre suffisant
 - Délivrance de certificat à l'issue de la formation, document indispensable pour l'exploitation
- 4. Sécurisation :**
- Sécurisation en Amont***
- Assurer par les Andrimasompokonolona et les DINA
 - Possibilité de collaboration avec le GEGM : en cours d'étude
 - Formation des Andrimasompokonolona par les postes avancées
- Sécurisation en aval***
- Possibilité de coopération entre la police nationale / gendarmes (force mixte) et les sociétés de sécurité privée
 - Règlementation de l'heure de circulation des girofles (de 6h à 17h ou 18h)
 - Un exportateur doit avoir un collecteur agréé
- 5. Ristournes et redevances :**

MINISTERE AUPRED DE LA
PRESIDENCE AN CHARGE DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA
CONSOMMATION

GROUPEMENT DES EXPORTATEURS
DE GIROFLE DE MADAGASCAR

FORCES ARMEES

Girofle

Girofle

- Adoption des dispositions proposées par la Région Analanjirifo:
 - Mise en place d'un Centre contrôle qualité au niveau régional (**But** :_ Statistique, contrôle qualité, moyen de vérification sur la régularité des ristourne, produits conditionnés qui peuvent sortir de la Région)
 - Collaboration : entre le MPAE et MCC
 - Sensibilisation concernant la production d'huiles essentielles
 - Comité de constatation pour vérifier la maturité du Girofle
- Projet pont bascule
- Mise en place de coopérative de girofle
- Responsabiliser les agents des CTD
- Harmonisation de ristourne dans toutes les régions à un taux raisonnable

PERENNISATION DE LA FILIERE GIROFLE :

1. Production :

- Détermination des nombres de producteurs de girofle
- Engagement ferme du MPAE et priorité pour l'appui au développement la filière Girofle dans la Région du Sud Est (pépinière, production de plants de giroflier,.....)
- Renforcement de capacité des techniciens et spécialisation sur le girofle
- Politique cohérente
- Organisation de la filière avec les autres départements concernés ainsi que le GEGM
- Facilitation de l'accès à la propriété foncière
- Création d'un Fonds Propre pour améliorer la Filière

2. Recherche de nouveaux marchés :

- Possibilité de formation sur l'outil de prospection de marché par le MCC

DATE D'OUVERTURE DE CAMPAGNE :

3. Date d'ouverture :

- A déterminer par le Comité Technique Régional constitué par toutes les parties prenantes au niveau de chaque région ou district selon leur spécificité (Arrêté à amender)
- Maturation précoce :
 - Descente des membres du CTR pour évaluer la quantité ;
 - Possibilité de récolte mais interdiction de la commercialisation

CTD

MINISTERE AUPRES DE LA
PRESIDENCE EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

GROUPEMENT DES EXPORTATEURS
DE GIROFLE DE MADAGASCAR

MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA
CONSOMMATION

avant la date d'ouverture de la campagne

-Vanille -

Vanille

DATE DE CAMPAGNE :

- Définir exclusivement une date technique irrévocable d'ouverture de campagne à partir des données sur d'observation DES PICS DE FLORAISON effectuée par le CROF
- Le CROF sera élargi en comite renforce, impliquant les Exportateurs et les Planteurs a travers une échange des données et observations qui ont été faites par les Exportateurs (qui ont leur structure propre et leurs données sur différentes communes) – et les Planteurs qui sont les premiers garants connaissant la maturité de la vanille
- Le comité élargi se réunira pour cet échange de données le 28 Février – et la réunion aura une dimension nationale
- Donner au CROF l'autorité et les moyens dont il a besoin – validé par les quatre (04) Ministères de tutelle en intégrant le Ministère en charge de la Justice.
- Lorsqu'on aura fixé le calendrier, le sortir et l'annoncer officiellement, une seule fois et suffisamment tôt pour qu'il ne soit pas remis en question.

SECURISATION DE LA FILIERE VANILLE :

- Sécurisation de la base venant de la population :
 - ✓ Andrimasom-pokonolona
 - ✓ Le KMD (KomityMpampihatrany Dina)
 - ✓ Chaque zone productrice de vanille doit concevoir un Dina en s'inspirant du Dina de la Région SAVA
 - ✓ Sensibilisation et vulgarisation (Tam tam mobile)
 - ✓ Chaque région doit utiliser le Dina de la SAVA en l'attente de l'homologation de leurs dina
 - ✓ Former et appuyer les Andrimasom-pokonolona
- Outre les possibilités, donner le maximum de formations et

CROF

MINISTERE EN CHARGE DE LA JUSTICE

PLATEFORME NATIONALE DE LA
VANILLE

KOMITY MPANDRINDRA NY DINA

LES BUREAUS REGIONAUX DU
COMMERCE

d'informations aux Forces de l'Ordre pour occuper le terrain.

- Il est souhaitable que la justice applique les lois et les textes en vigueur.
- Toutes les régions doivent considérer les sanctions prises à l'encontre d'un opérateur dans une autre région.
- Par rapport à la production d'huiles essentielles, ces entreprises peuvent acheter de la vanille verte mais obligatoirement mature. Par conséquent, elles doivent également attendre la date d'ouverture de campagne.
- Interdire la sortie de vanille d'une région à une autre avant la date d'ouverture de campagne de la Région destinataire, les opérateurs sont dans l'obligation de préparer ou de transformer sur place.
- Toutes formes de corruptions à quelques niveaux que ce soit constituent une forme d'insécurité (Administration, Autorités politiques, Forces de l'Ordre, CTD, ...)
- Diffuser les textes sur l'interdiction des sous vides.
- Doter la PNV d'un Conseil juridique.
- Il faut impliquer la collectivité territoriale dans la mise en place de la traçabilité.

PROFESSIONNALISATION ET TRAÇABILITE DE LA FILIERE VANILLE :

- Mise en place du groupement des collecteurs et du groupement des préparateurs (ceux qui n'adhèrent pas aux groupements n'auront pas accès à la carte professionnelle) ;
- Renforcement de l'application des textes ;
- Les importateurs s'engagent à acheter de la vanille aux exportateurs possédant la preuve de traçabilité ;
- Tous les exportateurs doit avoir leurs partenaires bien identifiés ;
- Tous les intervenants doivent être liés par un contrat ;
- Renforcement des organes de contrôle en collaboration avec la PNV et le MCC ;
- IEC à tous les acteurs de la filière vanille pour assurer la traçabilité ;
- Maintien de l'interdiction d'utilisation de sous vide. Après six (06) mois à la demande des exportateurs, on reviendra au débat autour de table ronde ;

- Reprendre les activités des agents de pré-conditionnement au niveau des Régions, appuyés par le Service de Conditionnement et Qualité au niveau central ;
- Mise aux normes des magasins et lieux de préparation avant la délivrance de tout agrément.

- Oignon -

Oignon

Les propositions de solutions :

- Favoriser l'établissement des coopératives,
- Renforcer la capacité des paysans
- Informer les parties prenantes sur les statistiques sur la filière
- Indentification des nouveaux marchés
- Assurer la sécurité des producteurs (andrimasom-pokonolona) et les exportateurs (gendarmerie, police nationale, ...)
- Trouver un mode de paiement autre que paiement en espèce (Mobile banking)

PROFESSIONALISATION ET DEVELOPPEMENT:

- Favoriser l'établissement des coopératives (Encourager la création des groupement/association ou coopérative) (encadrement technique MIDSP)
- Renforcer la capacité des paysans en matière de production, Formation sur les coûts de production (CCI et DRCC)
- Améliorer les relations entre les producteurs, collecteurs et/ou exportateurs : chaque exportateur devrait avoir leurs collecteurs fixes, mandatés
- Création de la carte professionnelle et cahier d'achat (Traçabilité de la production vers la commercialisation)
- Informer les parties prenantes sur les statistiques sur la filière
- Indentification des nouveaux marchés
- Création d'un centre/groupement semencier
- Améliorer la communication concernant la filière oignon (MCC, CCI)

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE DEVELOPPEMENT SU SECTEUR PRIVE

MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION

CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Oignon

- Publier les résolutions prises dans le site web du MCC

NORME ET QUALITE :

Former les paysans sur les normes et qualités :

- Informer les paysans par rapport aux exigences des importateur/exportateurs
- Eviter l'utilisation des produits nuisible (Pesticide) à la qualité
- Rôle du Ministère en Charge de l'Agriculture en cas de maladie afin de savoir les causes et d'y remédier
- Formation en production de semence contre les semences dégénérées (Min en charge de l'Agriculture)

SECURISATION :

- Assurer la sécurité des producteurs (andrimasom-pokonolona) et les exportateurs (gendarmerie, police nationale)
- Trouver un mode de paiement autre que paiement en espèce (Mobile banking)

FINANCEMENT :

- Faciliter l'accès aux financements (pour que la coopérative puisse acheter les produits de tous ses membres afin de les stocker et les écouler ensemble sur le marché)
- Mise en place d'une micro-assurance agricole pour assurer la garantie face à l'impact du Changement climatique (en collaboration avec le Min en charge de l'Agri)
 - Faciliter l'acquisition des machines agricoles
 - Création des barrages ou infrastructures (barrage, route, magasin de stockage)
 - Infrastructure de qualité (port)
 - Collaboration avec des agences Micro-finances

ENGAGEMENT :

Ministère du Commerce et de la Consommation :

FORCES DE L'ORDRE

MINISTERE APRES DE LA PRESIDENCE
EN CHARGE DE L'AGRICULTURE ET DE
L'ELEVAGE

Oignon

<h1>Black Eyes</h1>	<p><i>Maire</i>: propositions de marchés <i>Chef District</i> : décisions sur marchés existantes par district, Commune, Fokontany <i>DRCC</i> : calendrier pour suivi au niveau district</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêté : Régulation des entités pouvant opérer sur le marché (attestations) <p>Promulgation date: 3 mois avant campagne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Classement de la qualité défini dans le règlement technique - Certification de produits exportés - Appui laboratoire par UE sur contrôle résidus de pesticides (en cours) - Décret collecte par MCC : - Délivrance carte pour collecteurs 	<p>CONSOMMATION</p> <p>UNION EUROPEENE</p>
<h2>- Baie Rose -</h2>		
<h1>Baie Rose</h1>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la technique de production à travers les formations et renforcement de capacités des producteurs (MPAE, CSA: formation et appuis techniques) Itasy, Bongolava et Anosy (<i>avant le mois de Juin 2017</i>) • Faciliter l'accès aux équipements et matériels de production • Appuis techniques et financiers PAR LES PTF <p>1- PIC: Conditions exigées:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Collaboration étroite entre les producteurs ; ✓ l'existence des plan d'action sur la filière (il appartient A l'Etat, en concertation avec les départements concernés et les PTF, de déterminer la date pour élaborer le plan d'action) ✓ rendre professionnelle la filière de la production jusqu'à la commercialisation) (<i>troisièmes trimestre 2017</i>) <ul style="list-style-type: none"> • <u>Unité de transformation et de traitement</u> : le PIC est prêt à étudier ce projet (PROJET de mise en place) 	<p>MINISTERE APRES DE LA PRESIDENCE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE</p> <p>PIC</p>

Baie Rose

2- Organisation Paysanne: AROPA interviendra

AROPA

3- PROSPERER et FCCIM: prêtent à assister les operateurs pour faciliter la recherche des marchés et la mise en relation des producteurs et exportateurs et/ou importateurs)

FCCIM

- Renforcer le partenariat public privé ;
- Demande de magasin de stockage (TSABROSE) ;
- Lutter contre les insectes nuisibles (ex: Criquets) ;
- Responsabilisation citoyenne pour lutter contre le « feu de brousse » et veiller à la protection de l'environnement ;
- Renforcer l'encadrement technique des producteurs ;
- MIDSP: améliorer le dialogue public- privé
- Jeunes plants : Extension de pépinière de Baie Rose via l'ONG Graine de Vie
- Le MPAE enverra une demande, déterminer le nombre de jeunes: Lettre dans dix jours)
- Mise en place d'une ONG de production de Jeune plants de Baie rose au niveau de la région Itasy et Bongolava (DRAE/MPAE)

PROSPERER

MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA
CONSOMMATION

ONG GRAINE DE VIE

4- SECURITE :

- La mise en place d'un Dinam-paritra est recommandée dans la Region Bongolava
responsable: MCC avant fin mars
objet: rendre efficace le Dinam-Paritra)
- Utilisation de « mode de paiement par voie Bancaire» afin de limiter la circulation de monnaie en espèce ;
- Renforcer la coopération entre le Fokonolona et la Gendarmerie Nationale pour faciliter l'accès à l'information ;
- Renforcement de capacité de Fonkonolona (andromasom-pokonolona par rapport a l'application du Dina)
(MCC informera le Secrétaire d'état à la Gendarmerie sur la bonne pratique de la région Anosy par rapport a l'utilisation de JADO)

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU
DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE

5- PROFESSIONNALISATION DE LA FILIERE :

- Assurer la Traçabilité en instaurant l'utilisation de la carte professionnelle

Baie Rose

But: lutter contre le secteur informel

La délivrance de la carte incombe au DRCC basée sur la liste de Coopérative et de la plateforme,

- Encourager la création des coopératives et/ou plateforme de baie rose (bien structurée) (responsable MIDSP)
- Détermination de la date d'ouverture de la campagne (responsables: MPAE, DRCC et Coopératives)
- Renforcer la capacité des coopératives de producteurs

Expérience du PIC: Utilisation des carnets d'achat

6- PERENNISATION :

- Faciliter l'accès foncier pour des coopératives (MCC vers M2PATE et MEF avant fin Mars) ;
- Incitation aux investissements (*MIDSP avant Juin 2017*) ;
- Facilitation de l'accès aux informations pour gérer la production et l'exportation (*Fin Mai MCC,*)
 - ✓ formation et information (CCI) (*Avril- mai*) ;
 - ✓ Disponibilité et Fluidité des informations ou données statistiques, des besoins à l'exportation en terme de qualité ou volume au niveau de chaque région productrice ;
 - ✓ Bulletin d'information pour chaque acteur (*Responsables:* la coopérative et le PIC (pour la région Anosy) ;
 - ✓ envoi des données statistiques au DIRI, DRAE, DRCC, PIC et PROSPERER (**canevas d'ici fin Avril**) MPAE,MCC (pour collecteurs et exportateurs] ;
- Gestion de la production par rapport aux demandes.

7- NORME ET QUALITE :

- Le BNM s'engage à élaborer une norme sur la Baie rose (*avant fin du mois juin* norme expérimentale si les données sont disponibles)
- Les plateformes fourniront les données nécessaires sur les caractéristiques techniques de la Baie rose (semaine prochaine)